

CONSTITUTION DU DOSSIER SUR UN EMPLOI DE PROFESSEUR DES UNIVERSITES

(article 46 1° du décret 84-431 du 6 juin 1984 modifié)

A l'exclusion de toute autre pièce :

Au titre de la MUTATION

- la déclaration de candidature datée, imprimée depuis GALAXIE, **datée avec la signature du candidat**,
- une copie d'une pièce d'identité avec photographie,
- une attestation délivrée par le chef d'établissement dont relève le candidat permettant d'établir sa qualité de professeur des universités et l'exercice de fonctions en position d'activité depuis trois ans au moins à la date de clôture du dépôt des candidatures,
- Dans le cas contraire, le candidat doit fournir un document attestant l'accord du chef d'établissement d'affectation donné après avis du Conseil d'Administration et, le cas échéant, du directeur de l'Institut ou de l'école faisant partie de l'université,
- un curriculum vitae donnant **une présentation analytique** des travaux, ouvrages, articles, réalisations et activités en précisant ceux qui sont joints
- un exemplaire des travaux, ouvrages, articles et réalisations parmi ceux mentionnés dans le CV,
- une copie du rapport de soutenance du diplôme détenu (rapport signé par le jury).

Au titre du DETACHEMENT

- la déclaration de candidature datée, imprimée depuis GALAXIE **datée avec la signature du candidat**,
- une copie d'une pièce d'identité avec photographie,
- une attestation délivrée par le Chef d'établissement ou l'administration dont relève le candidat, permettant d'établir son appartenance à l'une des catégories visées à l'article 7 de l'arrêté du 7 octobre 2009 et sa qualité de titulaire dans son corps ou cadre d'emplois d'origine **depuis trois ans au moins à la date de clôture du dépôt des candidatures**,
- un curriculum vitae donnant **une présentation analytique** des travaux, ouvrages, articles et réalisations et activités en précisant ceux qui sont joints,
- un exemplaire des travaux, ouvrages, articles et réalisations parmi ceux mentionnés dans le CV,
- une copie du rapport de soutenance du diplôme détenu, (rapport signé par le jury).

Au titre du RECRUTEMENT

- la déclaration de candidature datée, imprimé depuis GALAXIE, **datée avec la signature du candidat**,
- une copie d'une pièce d'identité avec photographie
- une copie de l' HDR, ou doctorat d'Etat (admis en équivalence de l'HDR) ou qualifications et titres reconnus équivalents par le CNU.
- un curriculum vitae donnant **une présentation analytique**, des travaux, ouvrages, articles, réalisations et activités en mentionnant les travaux qui sont joints
- un exemplaire des travaux, ouvrages, articles et réalisations parmi ceux mentionnés dans le CV
- une copie du rapport de soutenance du diplôme produit (rapport signé par le jury).

LES PIECES EN LANGUE ETRANGERE DOIVENT ETRE TRADUITES EN FRANÇAIS - TOUS LES DOCUMENTS MENTIONNES DOIVENT ETRE ADRESSES EN VERSION ELECTRONIQUE

LE DOSSIER COMPLET DOIT ETRE DEPOSE SUR LE SITE DE L'UHP AU PLUS TARD LE 17 JUN 2010, MINUIT, LA DATE DE L'ENVOI ELECTRONIQUE FAISANT FOI.